

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt et un Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rouez, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ludovic ROBIDAS, Maire.

Date de convocation : 14/11/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers votants : 14

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Mrs, BRUNET Stéphane, MARCAIS Eliane, BLOSSIER Jean-Bernard, MARQUIER Rozenn, , DORGUEILLE Laurent, LEROYER Céline, LUZU Mickaël, RENARD Fanny, GENDRON Philippe, FÉVRIER Sabrina, DROUIN Hervé, TRIBOUDEAU Audrey, LUZU-DUFOURD Céline.

ABSENT : BERNARD Alexia

Secrétaire de séance : Madame MARCAIS Eliane, Maire adjointe à la Mairie de Rouez, nommée par le Conseil municipal.

Le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

1- Actualisation du devis chemin de la Gauguenière
Délibération n° 060-2024

Lors du conseil municipal du 10/09/2024, par délibération n°050-2024, le conseil municipal avait validé le devis n°049022 de l'entreprise PELTIER pour le terrassement.

Ce devis d'un montant de 5 354,40€ HT a été joint à la demande de subvention «Fonds vert».

Dans les critères d'éligibilité, il était prévu une largeur de chaussée qui ne correspondait pas au devis n°050-2024. Ainsi, un nouveau devis a été réalisé auprès de l'entreprise PELTIER pour être conforme aux largeurs de chaussée des voies piétonne et cyclable.

Ainsi, un nouveau devis 2024/n°963 nous a été transmis le 18/10/2024 pour un montant de 10 476,00€ HT (voir pièce jointe). Ce dernier a été joint à la demande de financement avant le passage en commission.

Le plan de financement de ce projet se résume aux montants suivants :

- Terrassement pour création d'un chemin piétonnier et cyclable (Devis n°2024/963 - SARL PELTIER) : 10 476,00€ HT

- Aménagement paysager - Plantation d'une haie bocagère (Devis CL00067 - SABIN Paysage) : 5 728,94€ HT

- Paillage (Devis n°2025-14 - Bois Énergie du Maine) : 1 300,00€ HT

Soit un montant global de travaux de 17 504,94€ HT.

Notre dossier est passé en commission «Fonds vert» le 07/11/2024. Une subvention d'un montant de 14 000,00€ HT nous sera accordée ; ce qui représente 79.98% d'aide au financement de ce projet. Nous attendons la notification des services de l'État.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE le devis n°2024/963 d'un montant de 10 476,00€ HT de l'entreprise SARL PELTIER (voir annexe)

AUTORISE Le maire à signer ce devis

CHARGE le Maire d'effectuer les démarches relatives à cette action.

Votants :	14	Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	--------------	---



2- Validation du prestataire pour la sensibilisation des élèves de Rouessé Vassé dans le cadre de Natura 2000
Délibération n° 061-2024

La commune de Rouez anime le site Natura 2000 bocage à Osmoderma eremita entre Sillé le Guillaume et la Grande Charnie en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Région des Pays de la Loire. Dans ce cadre elle recrute un prestataire pour la réalisation d'animation scolaire auprès de l'école primaire de Rouessé Vassé. Les missions du prestataire sont détaillées dans le cahier des charges joint à cette note.

La commune a consulté trois prestataires par mail en laissant un délai de réponse d'un mois. Les prestataires sont trois associations d'éducation à l'environnement basées en Sarthe : Grain de Pollen, Ligue de Protection des Oiseaux et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

La LPO et le CPIE ont présenté des offres pour répondre à cette demande. L'offre de la LPO présente au total en face à face 6 demi-journées d'interventions auprès des scolaires pour un budget total 2 979 € (comprend préparation et déplacements kilométriques). Elle cible les élèves du primaire L'offre du CPIE présente au total en face à face 8 demi-journées d'interventions auprès des scolaires pour un budget total de 3 000 € (comprend préparation et déplacements kilométriques). Elle cible les élèves de primaire et maternelle.

Les offres pédagogiques sont relativement similaires. Il est proposé au conseil municipal du 21 novembre de retenir l'offre du CPIE qui présente le meilleur rapport coût temps passé auprès des élèves.

Par ailleurs le CPIE réalise les inventaires pique prune pour le site Natura 2000 depuis plusieurs années, il a par conséquent une bonne connaissance du territoire et des enjeux. Il vise un public plus large intégrant les classes de maternelle.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
VALIDE le devis du CPIE d'un montant de 3000€ (voir annexe)
AUTORISE Le maire à signer ce devis
CHARGE le Maire d'effectuer les démarches relatives à cette action.

Votants :	14	Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	--------------	---

3- Animation taille de Haies dans le cadre de Natura 2000 à Rouez

Dans le cadre de l'animation de Natura 2000, dont la commune de Rouez est structure porteuse, la Chambre de l'Agriculture, la commune de Rouez et la Fondation Le Grou proposeront le samedi 7 décembre 2024 de 09h30 à 11h30, une animation gratuite et ouverte à tous, sur la taille d'arbres et création d'arbre têtards. Le rendez-vous est fixé à la Fondation Le Grou , 100, rue Andrée Le Grou, 72140 ROUEZ.

4- Décision modificative 2024 n°2 – budget principal
Délibération n° 062-2024

Le Conseil Municipal,
DECIDE de modifier le budget 313-01 de la commune - section Investissement - Chapitre 23 - Article 231 - de l'exercice 2024, de la manière suivante :
Opération 91 : - 14 000€
Opération 93 : - 3 784€
Opération 10 : + 17 784€

Votants :	14	Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	--------------	---

5- Loyers des 1 bis et 1 ter rue de l'Abbaye
Délibération n° 063-2024

Le local professionnel, situé au 1bis rue de l'Abbaye, est actuellement occupé par Mme Laëtizia MOISY, dans le cadre de son activité de luxopuncture.

Un bail professionnel a été signé entre Mme MOISY et la commune de Rouez en date du 28/11/2023.

Le présent bail est consenti et accepté pour une durée d'un an renouvelable 3 ans, commençant à courir le 15 décembre 2023, moyennant un loyer mensuel hors charges de 255 euros et 68 centimes hors taxe, auquel s'ajoute le montant de la TVA au taux de 20% soit 51 euros et 14 centimes (montant mensuel 306 euros et 82 centimes). La surface du local est de 43m².

Au 01/01/2025, la salle d'attente sera mutualisée avec M. Olivier MARDINLI dans le cadre de son activité d'ostéopathie. Ce dernier exercera dans le local jouxtant le local actuellement occupé par Mme. MOISY.

Aussi, il convient de réviser le bail en cours de Mme MOISY, et de faire un nouveau bail professionnel à M. MARDINLI.

Il est à noter que les baux professionnels seront avec charges comprises ; la mairie reprenant à son compte, à partir du 1er décembre 2024, les compteurs d'eau et d'électricité, en tenant compte de l'estimation de consommation de l'année écoulée (SAUR : 8,00€ HT /mois et EDF : 13,00€ HT / mois). Ces consommations seront basées sur un doublement d'activités et de surface, ainsi qu'une augmentation du tarif EDF à 9kVa et d'une révision des consommations réellement effectuées).

Le prix du m² sera défini sur les bases existantes, à savoir de 5,94€/m².

Les propositions de loyers sont les suivantes :

- Activité de luxopuncture, située 1bis rue de l'abbaye et exercée par Mme MOISY Laëtizia

Cabinet : 15m² soit 89,10€ HT

Salle d'attente : 9m² soit 53,46€ HT

Eau : 15€ HT

Electricité : 45€ HT

Soit un loyer, charge comprise de 202,56€ HT auquel s'ajoute le montant de la TVA au taux de 20% soit 40,51€ (montant mensuel : 243 euros et 7 centimes)

- Activité d'ostéopathie, située 1ter rue de l'abbaye et exercée par M. MARDINLI Olivier

Cabinet : 20m² soit 118,80€ HT

Salle d'attente : 9m² soit 53,46€ HT

Eau : 15€ HT

Electricité : 50€ HT

Soit un loyer, charge comprise de 237,26€ HT auquel s'ajoute le montant de la TVA au taux de 20% soit 47,45€ (montant mensuel 284 euros et 71 centimes)

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE les propositions de montant des baux professionnels ; soit un loyer, charges comprises de 202,56€ HT auquel s'ajoute le montant de la TVA au taux de 20% soit 40,51€ (montant mensuel 243 euros et 7 centimes) pour le cabinet de luxopuncture et un loyer, charges comprises de 237,26€ HT auquel s'ajoute le montant de la TVA au taux de 20% soit 47,45€ (montant mensuel 284 euros et 71 centimes) pour le cabinet d'ostéopathie. Ces nouveaux baux commerciaux s'appliqueront à la date du 01/01/2025 et le loyer sera révisable en fonction des variations de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) publié par l'I.N.S.E.E. Il sera automatiquement ajusté chaque année, au 1er avril, dans le même sens et dans la même proportion que la variation de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) publié par l'I.N.S.E.E. constatée par rapport à l'année précédente, base 1er trimestre précédent la révision. La révision de ce loyer fixe interviendra de plein droit sans aucune formalité ou demande préalable. La commune s'autorise à réviser le montant des charges suivant la consommation réelle.

AUTORISE Le maire à signer les baux professionnels avec Mme MOISY dans le cadre de son activité de luxopuncture, situé au 1bis rue de l'abbaye et de M. MARDINLI olivier dans le cadre de son activité d'ostéopathie, situé au 1er rue de l'abbaye.

CHARGE le Maire d'effectuer les démarches relatives à cette action.

Votants :	14	Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	--------------	---

6- Devis pour les cartes de vœux du Maire Délibération n° 064-2024

Dans le cadre des vœux 2025, le conseil souhaite présenter ses vœux à la population et inviter les administrés aux vœux du Maire. Pour se faire, l'élaboration de ce support sera fait par la société REULYS.

Le devis n°DEV-00315 du 18/11/2024 proposé comprend :

- la réalisation de la maquette
- l'impression des 500 cartes
- la livraison

Le montant du devis est de 580,00 HT, soit 696,00€ TTC.

Les différentes propositions ont été analysées par la commission communication en date du 06/11/2024.

La mise sous enveloppe sera faite par le conseil municipal. L'envoi dans chaque foyer sera réalisé par publipostage auprès de La Poste. La commission communication précise que le bulletin municipal ne sera pas édité au mois de janvier, la priorité étant donnée au site internet.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
VALIDE le devis n°DEV-00315 d'un montant de 580,00 HT, soit 696,00€ TTC de la société REULYS (voir annexe)

VALIDE la proposition de la commission communication sur les choix graphiques et contenus proposés

VALIDE la diffusion par publipostage auprès de La Poste

AUTORISE le maire à signer les devis

CHARGE le Maire d'effectuer les démarches relatives à cette action.

Votants :	14	Pour :	14	Contre :	0	Abstention :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	--------------	---

7- Planning de distribution des sacs poubelles 2025

Comme chaque année, la distribution des sacs poubelles marqués se fait en Mairie. Pour 2025, des sacs de tri seront aussi distribués puisqu'en mars 2025, les points d'apport volontaires seront supprimés ; sauf le verre. Les administrés doivent tous s'acquitter de la taxe ordures ménagères. Les sacs ne seront disponibles en Mairie que sur les dates et horaires ci-dessous. En dehors de ces créneaux, le retrait se fera au Pôle Intercommunal, 4 rue de Gaucher, 72140 Conlie.

Les dates et horaires de distribution à la Mairie de Rouez :

- Vendredi 03/01/2025 de 14h00 à 18h00
- Mercredi 08/01/2025 de 09h00 à 12h00
- Samedi 11/01/2025 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

8- Planning des réunions de conseil municipal 2025

Les réunions de conseil municipal pour l'année 2025 se dérouleront suivant le planning prévisionnel suivant :

- Mardi 21/01/2025 à 20h00
- Mardi 25/02/2025 à 20h00
- Mardi 18/03/2025 à 20h00
- Mardi 29/04/2025 à 20h00

- Mardi 27/05/2025 à 20h00
- Mardi 01/07/2025 à 20h00
- Mardi 09/09/2025 à 20h00
- Mardi 14/10/2025 à 20h00
- Mardi 25/11/2025 à 20h00
- Mardi 16/12/2025 à 20h00

9- Retour sur le conseil d'école du 16/10/2024

Compte rendu en annexe

10- Région Pays de la Loire Tour 2025

Le Région Pays de la Loire Tour, héritier du circuit de la Sarthe, repart pour une 3ème édition en 2025. L'épreuve ligérienne restera sur un modèle de quatre étapes entre le mardi 8 et le vendredi 11 avril.

Sillé-le-Guillaume accueillera le peloton lors de l'ultime étape, le 11 avril 2025, avec un départ fictif de la base de loisirs de Sillé plage, fêtant au passage les 100 ans d'existence de ce site. Le final aura lieu dans les rues du Mans avec sa mythique côte de Gazonfier.

Pour se faire, plusieurs villages de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé seront traversés par cette épreuve.

Les organisateurs nous ont contacté en Mairie pour une rencontre prochaine puisque cette dernière étape empruntera les routes de notre village.

11- Point de la commission travaux

Les travaux du cabinet d'ostéopathe avancent bien. Le planning est respecté. Les dalles dans les 2 locaux sont coulées. La partie plomberie est terminée. Le lot plâtrerie devrait commencer dans les prochains jours, tout comme l'électricité, ainsi que l'isolation par l'extérieur de la façade. Le remplacement des menuiseries du cabinet de luxopuncture est prévu les 12 et 13 décembre prochain. La couleur des enduits a été validée par la commission travaux le 13/11/2024.

Le choix des peintures intérieures, ainsi que des sols sera effectué par l'ostéopathe.

Les réunions de chantier ont lieu les mercredis à 18h00 où sont conviées les entreprises, ainsi que les locataires actuels et futurs.

12- Point de la fondation Serge et Andrée Le Grou

L'appel d'offre pour la deuxième tranche de 20 logements a été lancée. Les dépôts de dossier se terminaient en date du 15/11/2024. Au total, l'appel d'offre comprenait 12 lots et après réponse, 2 lots restent infructueux. Le 27 novembre prochain, 16 entreprises seront reçues pour renégocier la réponses suite à l'appel d'offres. Le conseil d'administration de la fondation attribuera les marchés le 6 décembre 2024.

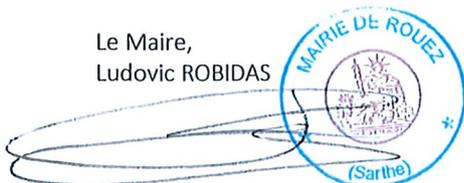
Le début prévisionnel des travaux est prévu courant janvier 2025, pour une livraison au printemps 2026.

13- Questions diverses

Un arrêté concernant le démarchage commercial sur la commune sera pris courant 2025 pour encadrer cette pratique.

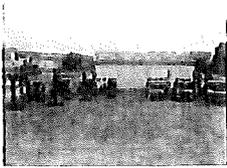
Lors du conseil municipal jeune du 21/09/2024, il a été décidé de l'implantation de bancs à différents endroits du village. La mise en place sera effective début 2025.

Le Maire,
Ludovic ROBIDAS



Le secrétaire de séance,
Eliane MARCAIS





TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT
CURAGE DE FOSSE

A votre service depuis 1980

S.A.S PELTIER
" 35 Chemin du Pressoir"
72140 SILLE-LE-GUILLAUME

Tél : 02 43 20 24 06 - Fax : 02 43 20 52 98

mail : sarlpeltier@orange.fr

Siret : 479 019 267 00026

S.A.S au capital de 15000 euros - .APE 4312B
N°TVA : FR 00 479 019 267

Votre SIRET 217202563

DEVIS N° 2024/N°963

SILLE LE GUILLAUME, le 18 Octobre 2024

COMMUNE DE ROUEZ
2 PLACE DE L'EGLISE

72140 ROUEZ

Approuvé par le Maire
M. [Nom]

Référence du chantier : Création d'une allée piétonne de la Gauguinière au lotissement Marcollé soit 230 ml et au lotissement du Chêne
Modification devis n° 490/22 DU 13/09/2022

Désignation	U	Qté	Px.Un.Euros	Total Euros	TVA
Décapage de terre végétale sur 15 cm et évacuation dans un rayon de 5 km	M2	690	2.070	1 428.30	20.00
Fourniture et pose d'un géotextile CL 5	m2	690	1.300	897.00	20.00
Fourniture et mise en oeuvre de sable type 0/6 tertiaire sur 20 cm compacté	M2	690	8.270	5 706.30	20.00
<u>Partie du lotissement Marcollé au lotissement du Chêne</u>					
Décapage de terre végétale sur 15 cm et évacuation dans un rayon de 5 km	M2	210	2.070	434.70	20.00
Fourniture et pose d'un géotextile CL 5	M	210	1.300	273.00	20.00
Fourniture et mise en oeuvre de sable type 0/6 tertiaire sur 20 cm compacté	M2	210	8.270	1 736.70	20.00
Total Hors Taxes €				10 476.00	
TVA à 20.00 %				2 095.20	
Total T.T.C. €				12 571.20	

Conditions de règlement

Au début des travaux
Solde à réception de facture

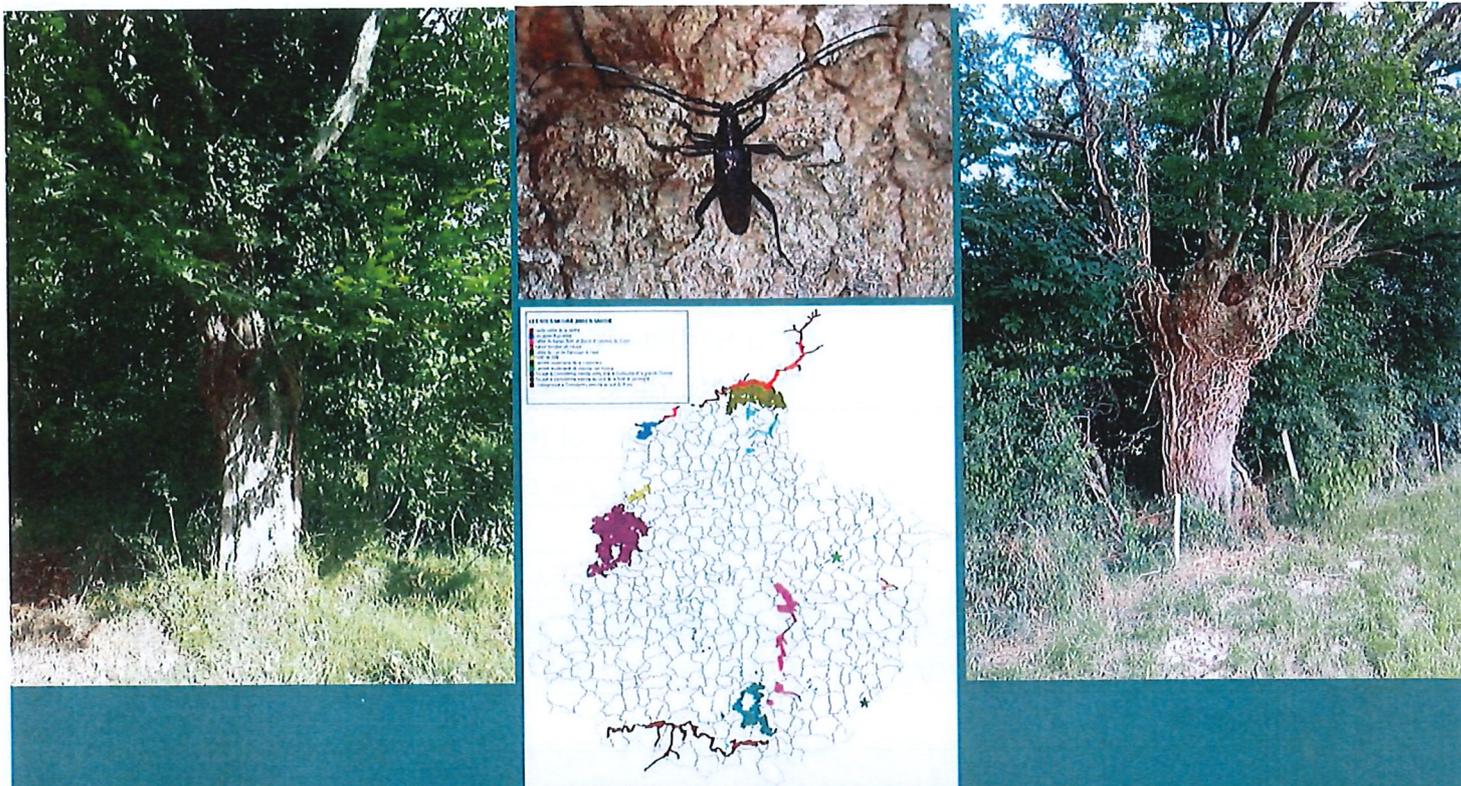
30 % Soit 3 771.36 € TTC
70 % Soit 8 799.84 € TTC

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par loi sera automatiquement répercutée sur les prix.

N° RC DECENNALE AXA : contrat n° 7243414204

Prix établis valeur du mois courant et valables 1 mois

CIC OUEST Sillé-le-Gme n° 30047 14630 00033309901 59 IBAN FR76 3004 7146 3000 0333 0990 159 -BIC CMCIFRPP



Réponse à l'appel à projets 2024

« Animation scolaire sur le site Natura 2000
bocage entre Sillé le Guillaume
et la forêt de la petite charnie »



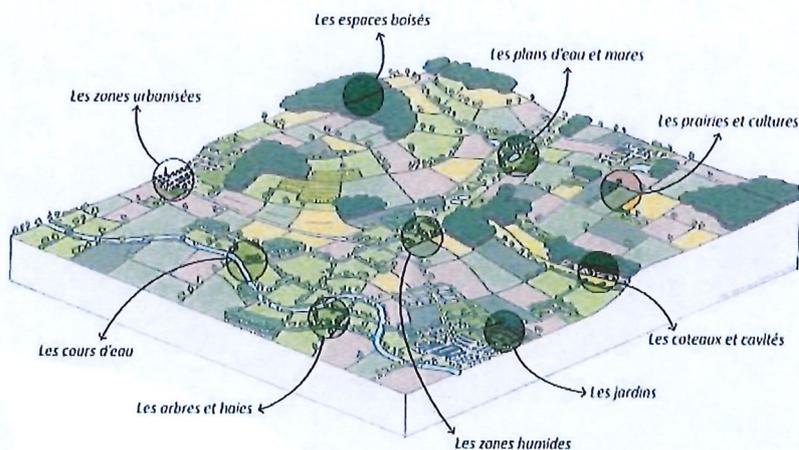
VALLÉES DE LA SARTHE
ET DU LOIR

1/ Présentation de l'association

ORGANISME	La Sarthe au fil de l'eau labélisée CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir
STATUT	Association Loi 1901 n°SIRET 341 730 034 00053
ADRESSE	La Bruère 72 200 La Flèche
NOM DU RESPONSABLE LÉGAL	Thierry AVENANT
FONCTION	Président
NOM DU RESPONSABLE DU PROJET	Noémi BINOIS
FONCTION	Directrice
TÉLÉPHONE	02 43 45 83 38
EMAIL	direction@cpie72.fr

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir est une association labellisée «Centre permanent d'initiatives pour l'environnement» (CPIE) qui agit depuis 30 ans pour un développement durable de son territoire.

Basé à La Flèche, le CPIE accompagne, conseille, sensibilise et informe les citoyens et les acteurs publics et privés pour que les questions environnementales soient prises en compte dans les décisions, les projets et les comportements des organisations et des personnes.



NOS MISSIONS

ACCOMPAGNER LES ACTEURS
PUBLICS ET PRIVÉS
CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU TERRITOIRE
INFORMER ET SENSIBILISER À
L'ENVIRONNEMENT
AMELIORER LES CONNAISSANCES
NATURALISTES



Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, un acteur basé sur votre territoire, véritable ressource de données terrain collectées depuis 30 ans pour vous faire gagner du temps tout en réalisant un travail de qualité.

Avec ses **19 salariés** et près de **100 adhérents** individuels, collectivités, associations et entreprises, le CPIE est articulé autour de **4 pôles** :

► Le pôle animation

Sensibilisation et éducation de tous à l'environnement

► Le pôle études

Accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

► Le pôle communication, mobilisation citoyenne & vie associative

Conception de supports de communication et diffusion de l'information. Animation de réseau et mobilisation citoyenne pour agir en faveur de la biodiversité.

► Le pôle administratif

Direction, gestion et comptabilité de l'association.

Expert sur son territoire, le CPIE intervient depuis 1986 sur les Vallées de la Sarthe et du Loir où il a développé des compétences fines tant en matière de connaissances naturalistes du territoire que de gestion et valorisation des milieux naturels.

Assembleur de compétences, le CPIE connaît et fait intervenir les personnes ressources, aussi bien sur le plan naturaliste qu'économique, agricole, touristique.

Pédagogue et animateur du dialogue territorial, il peut apporter conseil et expertise pour répondre aux enjeux environnementaux conciliés aux activités humaines du territoire.

Il accompagne les collectivités et entreprises dans leurs démarches réglementaires et contribue aux projets où l'on retrouve une relation entre l'Homme et l'environnement de par l'existence des activités socio-économiques qui ont structurés ces vallées (bocages, grandes cultures, forêts, prairies, pôles urbains, ...).

CPIE, un label partagé par 80 associations en France. Dans le respect de la Charte nationale du réseau CPIE, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir partage les mêmes valeurs qui fondent son action :

► Une approche humaniste de l'environnement qui vise à l'épanouissement de l'Homme dans la complexité de son milieu de vie,

► La promotion de la citoyenneté qui a pour objectif de mettre chaque citoyen en capacité d'agir pour contribuer au débat public, à la décision sur les choix environnementaux qui se posent et leurs impacts,

► Le respect de la démarche scientifique par l'appropriation des connaissances pour développer le regard critique de nos concitoyens, face aux inquiétudes et aux idées reçues.

NOTRE EQUIPE

PÔLE DIRECTION, ADMINISTRATION ET COMMUNICATION



Noémi BINOIS
Directrice



Clémence AIMÉ
Chargée de communication



Katheleen PELTIER
Assistante administrative et comptable



Juliette ACHALLÉ
Animatrice mobilisation citoyenne

PÔLE ANIMATION



Mathieu BROSSARD
Educateur environnement
spécialité apiculture



Aurélia DURAND
Educatrice environnement
Coordinatrice du pôle animation
spécialité botanique



Chantal MARTEL
Educatrice environnement
spécialité public en situation de handicap



Nolwenn CHOLLET
Educatrice environnement
spécialité conte animée



Manon PROVOST
Educatrice environnement

PÔLE ETUDES



Morgane SINEAU
Chargée de mission eau et biodiversité
coordinatrice projets biodiversité



Agnès ROGER
Chargée de mission environnement
coordinatrice projets politiques publiques



Antoine BODY
Chargé de mission
agriculture et biodiversité



Baptiste BREGET
Chargé d'études zones humides



Angèle BARIDEAU-CASTETS
Chargée d'études
environnement et chiroptères



Manuel PLANTIVE
Chargé d'études environnement



Élodie FOUGERE
Chargée d'études zones humides
et flore



Claire PICOT
Chargée de mission environnement



Constant ÉMERY
Chargé d'études environnement

LES CPIE EN France

UN LABEL, UN RÉSEAU

La force d'un réseau

Créé au début des années 1970 à l'initiative des ministères chargés de l'Environnement, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Agriculture, les 80 CPIE de France sont réunis au sein d'une Union Nationale reconnue d'utilité publique.



Les CPIE, artisans du changement environnemental

Depuis le congrès 2015, une charte ambitieuse et innovante comporte en effet des évolutions importantes de positionnement, visant notamment à renforcer le pouvoir d'agir des citoyennes et des citoyens.

AXE 1 :

Construire ensemble notre approche du pouvoir d'agir

AXE 2 :

Structurer des alliances pour un réseau plus puissant

AXE 3 :

Renforcer notre organisation pour relever les défis avec des missions plus lisibles pour nos trois échelons

EXPERIENCES du CPIE

Collaboration avec la chambre d'agriculture et la commune Rouez,

En 2024, des chargés de mission « biodiversité » de notre association ont participé à l'accompagnement technique des inventaires Pique-prune, Lucane Cerf-volant et Grand Capricorne, sur les sites Natura 2000 de bocage entre Sillé le Guillaume et la forêt de la petite charnie.

Un travail en commun ayant déjà eu lieu, il sera facile pour nous, même si nous ne sommes pas sur le territoire, d'échanger avec les partenaires pour déterminer des sites d'animation proches de l'école, et réutiliser des résultats de l'étude.



Sensibilisation scolaire sur la thématique « haie – bocage »

Thème régulièrement abordé en animation, pour tous les types de publics et tous les âges, nous avons des outils, des activités et notre expérience à mettre à la disposition des enseignants, pour construire avec eux un projet pédagogique.

Nous pouvons aborder :

- La composition de la haie : strates, essences, biodiversité qu'elle accueille,
- Les rôles de la haie, pour les écosystèmes et les Hommes
- L'histoire du bocage,
- Les arbres têtards en particulier, avec leurs cavités et les insectes saproxyliques qu'ils abritent
- ...



Sensibilisation scolaire sur le sujet de Natura 2000

En lien avec le Département de la Sarthe, structure animatrice du site Natura 2000 « Vallée du Narais, Forêt de Bercé, Ruisseau du Dinan », nous avons construit des projets pédagogiques à destination des élèves de cycle 3 afin de sensibiliser les enfants à la biodiversité du territoire et à « l'outils » Natura 2000.

Ces projets prévoient une introduction en classe sur les milieux naturels - les menaces - les solutions de protection, puis 2 sorties nature en zone Natura 2000 à proximité de l'école, et enfin un retour en classe pour approfondir nos découvertes.

Depuis 2017, 13 classes ont pu bénéficier de ce programme, de Saint Mars la Brière à Mayet et Saint Vincent du Loroüer.



2/ Présentation du projet

Publics-cibles :

- Les 3 classes de l'école de Rouessé-Vassé si les enseignants le souhaitent :
 - 1 classe de maternelle
 - 2 classes de CE2 à CM2

Projet proposé :

Notre structure est assez éloignée de l'école ciblée, mais connaissant déjà les partenaires et le sujet demandé, nous répondons avec la volonté de travailler en étroite collaboration avec les personnes qui connaissent bien le secteur.

En effet, nous aurons besoin d'informations précieuses telles : les sites possibles pour emmener les enfants, les différents types de haies à proximité de l'école, la présence d'arbres têtards, les résultats d'études sur les insectes saproxyliques... ou bien d'outils comme des photos, des cartes de la commune...

De plus, nous souhaitons regrouper les interventions sur des journées complètes, afin d'optimiser les déplacements et d'être cohérents.

Certaines journées peuvent se découper ainsi par exemple : les maternelles le matin puis les cycles 3 l'après-midi, afin de respecter le rythme des enfants, puisque les maternelles font la sieste ou des temps calmes après le repas, s'ils sont intégrés au projet.

La durée peut également être différente pour les deux tranches d'âge ; les petits ayant un temps de concentration moins long, il vaut mieux faire court et efficace, plutôt qu'une demi-journée complète et qu'ils se fatiguent et se désintéressent.

Le CPIE peut proposer 4 journées d'interventions, soit 8 créneaux, pour le nombre de classes que souhaite l'école. Cela peut être 4 séances pour les 2 classes de plus grands ou 2 séances pour les maternelles + 3 séances pour les CE2 à CM2.

Idee d'organisation qui intègre les maternelles :

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4
Matin	Séance 1 (2h) avec la classe de maternelles	Séance 1 (2h) avec la classe de maternelles	Séance 2 avec les 2 classes de CE2 à CM2	Séance 3 avec les 2 classes de CE2 à CM2
Après-midi	Séance 1 avec 1 classe de CE2 à CM2	Séance 1 avec l'autre classe de CE2 à CM2	Séance 2 avec les 2 classes de CE2 à CM2	Séance 3 avec les 2 classes de CE2 à CM2

Dans la mise en place des animations, l'une des priorités pour le CPIE est d'emmener les enfants en dehors de l'école au maximum, pour aller voir les haies, le bocage, et découvrir la biodiversité.

Le CPIE tient à préciser que dans les projets que les animateurs proposent/construisent, ils veillent à utiliser la pédagogie de l'écoformation, ou pédagogie de l'alternance, qui met en avant la rencontre avec un environnement, basée sur notre double rapport au monde, l'un subjectif et l'autre objectif.

Ainsi les séquences pédagogiques d'une séance et/ou d'un projet passent d'approches sensorielle, imaginaire, artistique... à des approches techniques, historique, scientifiques, naturalistes...

Si le CPIE est retenu pour ce projet, il souhaitera dans un premier temps, et rapidement, proposer un RDV en visio-conférence avec les enseignants, permettant de recueillir leurs souhaits et proposer des séquences pédagogiques, afin d'élaborer ensemble le programme pédagogique.

Les animations devant se faire entre septembre et décembre 2024, il verra ensuite très rapidement le planning des interventions, afin de profiter de la fin de la période de végétation des arbres afin de les reconnaître par leurs feuilles et fruits par exemple... ou pouvoir rencontrer encore quelques petites bêtes qui ne sont pas encore en repos...

Objectifs principaux :

- Savoir définir une haie et un bocage
- Connaître les essences des haies champêtres locales
- Expliquer les rôles et usages des haies et du bocage
- Mieux connaître la biodiversité qui nous entoure, notamment les insectes xylophages

Les outils et supports :

Voici quelques exemples d'outils à notre disposition :

- **Malle « bocage »** pour les structures animatrices de sites Natura 2000, contenant classeurs ressources, guides naturalistes, boîtes loupe, 1 coupe de cavité avec son terreau, un jeu sur le cycle de vie du pique-prune, des posters...



- Des clés de détermination des arbres par les feuilles, des jeux, fiches et panneaux pédagogiques...

Chasse aux trésors fruités

Matériel
Fiche + Carte aux trésors fruités + Un petit sac par participant

Cette activité est à faire de 3 à 103 ans
Méthode : pas à adapter votre chasse aux trésors fruités en fonction des espèces qui vous entourent

CPN
Fraise commune, Vigne obier, Sureau noir, Tiliacée, Cornouiller sanguin, Églantier, Faux-ébé, Habaïne, Ébale, Noisetier, Prunellier

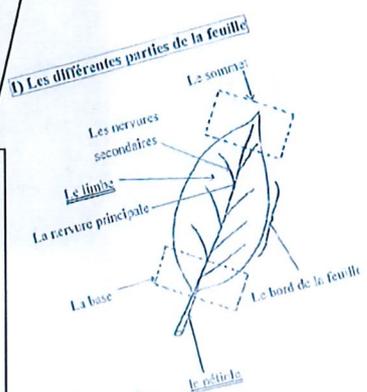
1, 2, 3, RELIEZ !
Le bocage remplit bien des fonctions, en voici quelques unes.
A toi de relier les images avec les étiquettes correspondant aux rôles de la haie bocagère :

PROTECTION DES CULTURES POUR LA FAUNE SAUVAGE
ALIMENTATION DE LA FAUNE SAUVAGE
RÉGULATION DE L'EAU
PROTECTION DU BÉTAIL DES INTÉMPÉRIES
PRODUCTION DE BOIS POUR LE CHAUFFEUR
HABITAT OU REFUGE POUR LA FAUNE SAUVAGE

Les arbres de haut jet : plutôt des feuillus, chênes, frênes ou fruitiers.

La strate arbustive : de 1,5 à 5 mètres, avec buissons hauts et arbustes.

La litière : c'est le pied de la haie jusqu'à une hauteur de 1,5 mètres, où l'on trouve herbes, buissons bas et la litière de feuilles mortes.



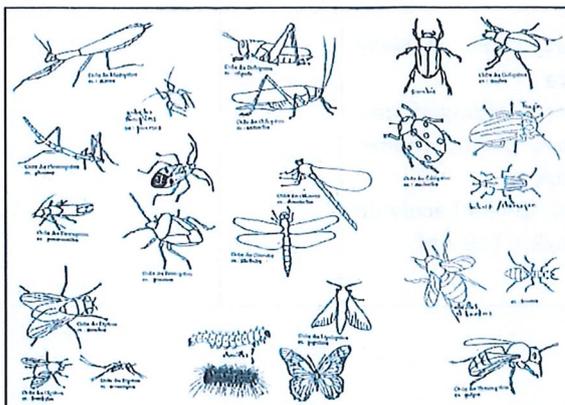
2) Feuille simple et feuille composée

Une feuille simple est plus ou moins découpée, mais toujours en un seul morceau ?

Une feuille composée est composée de plusieurs folioles

Il est difficile de distinguer une feuille d'un buisson d'une autre. Il faut regarder l'ensemble de la feuille. Si on s'est fait une habitude de feuille composée...

- Supports pédagogiques pour aborder les petites bêtes et en particulier un jeu sur les traces et indices de présence des insectes saproxyliques



Je cherche des petites bêtes...

Insectes, mille-pattes, crustacés et araignées :

- Un qui saute
- Un qui vole
- Un qui marche
- Un qui pique
- Un de couleur verte
- Un qui n'est pas un insecte
- Un qui a au moins 10 pattes
- Un qui butine
- Un qui a du jaune
- Un qui est utile

- Supports pédagogiques pour aborder les traces et indices de présence de la macrofaune : oiseaux, mammifères...



Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre total d'élèves touchés
- Nombre total de séances
- Bilan des interventions avec les professeurs (points positifs, négatifs, axes d'amélioration à envisager...)
- Bilan des interventions avec les élèves

Budget :

Action	Détail	Coût unitaire	Total projet
Une journée d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un animateur sur la journée pour un créneau le matin et l'autre l'après-midi - Mise à disposition du matériel pédagogique nécessaire - Toutes les préparations pédagogiques, photocopies, ressources documentaires supplémentaires... incluses - Déplacement au réel du CPIE à l'école de Rouessé-Vassé (2h20 A/R + 135 km) 	750 €	750 x 4 = 3 000 €

REULYS
0781102504
contact@reulys.com

COMMUNE DE ROUEZ
2 Place DE L'EGLISE
72140 ROUEZ - France

N° Devis : DEV-00315
Date d'écriture : 18/11/2024

Designation	Qte	P.U HT	Total HT
Carte de voeux	500,00	1,16 €	580,00 €
<ul style="list-style-type: none">• Réalisation du design• Impression de la carte• Format plié : 10x21 cm• Type d'ouverture : Fenêtre• Enveloppe : Non• Livraison : Mairie			
			Sous-total HT : 580,00 €
		Total € HT	580,00 €
		TVA 20%	116,00 €
		Total TTC	696,00 €

RIB Cpte Courant Réulys
IBAN : FR76 1548 9048 0500 0904 5310 276
BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Signature du client précédée de la mention Bon pour accord :

CONSEIL D'ÉCOLE n°1
Le jeudi 16 octobre 2024

Participants :

Représentants de parents élus : MME VASSILLIERE, M DUBOIS, MME ROSSIGNOL, MME HENNER, MME BESNARD

Les enseignants : Mmes CHAUMONT, JOSSÉ, LUZU, LUZU-DUFOURD, FEURPRIER

Représentant de la mairie : MME MARCAIS

Personnes excusées : M MAHOVIN (IEN), MME HAMON, M ROBIDAS

Ordre du jour :

1) Pilotage pédagogique

- **Présentation de l'équipe pédagogique et des effectifs**

TPS PS MS	0	24	Mme JOSSÉ Mme POIRIER Elise (Atsem)
	16		
	8		
GS CE1	8	19	Mme CHAUMONT Mme BOST Hélène (Atsem)
	11		
CP CE2	14	22	Mme LUZU Mme FEURPRIER (les jeudis)
	8		
CM1 CM2	12	22	Mme LUZU-DUFOURD Mme FEURPRIER (les lundis)
	10		
Total		87 élèves	

- **Accueil des TPS pour l'année 2024/2025**

A ce moment de l'année l'accueil des TPS n'est pas envisageable car la classe de PS/MS est chargée et ne tourne pas encore suffisamment sereinement pour prétendre accueillir d'autres élèves d'une manière bienveillante pour l'équipe de la maternelle. Nous rappelons que notre priorité est d'accueillir correctement les élèves. Nous communiquerons avec la mairie en début d'année 2025 sur l'accueil ou pas de

TPS en mai 2025. Nous vous en reparlerons au prochain conseil d'école en mars 2025.

– **Résultats des évaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1 et CM2**

Bilan pour les CP :

L'ensemble des items a été très majoritairement réussi. Nous avons une vigilance concernant l'item « résoudre des problèmes » qui a eu tout de même 57.1 % de réussite. Le travail engagé en maternelle sera poursuivi.

Bilan pour les CE1 :

En mathématiques, dans l'item « additionner » nous avons remarqué que la quantité de calculs à tendance à stresser et décourager les élèves lors de l'évaluation. La vigilance reste sur la résolution de problèmes, seulement 27.3% de réussite.

En français, les résultats sont corrects. Nous serons attentives à la lecture à voix haute mais l'équipe enseignante n'est pas inquiète des résultats pour un début de CE1.

Bilan pour les CE2 :

4 items ont 50% de réussite ou moins en mathématiques et français. Les items les plus chutés ont été travaillés en fin de CE1 (multiplication, conjugaison, marques d'accords) et ont été vraisemblablement oubliés pendant l'été. Les notions ne sont évidemment pas ancrées pour un début de CE2. Ces compétences seront retravaillées cette année et les années suivantes.

Bilan pour les CM1 :

Les résultats montrent de vraies fragilités au sein de ce groupe. Ces pourcentages reflètent le comportement et les difficultés personnelles, notifiées par des PPRE ou PAP, que nous avons pointées en équipe depuis plusieurs années. Cette cohorte manque encore de maturité, les trois quarts n'ont pas encore un comportement d'élève de cycle 3. Même si nous sommes déçues, l'équipe enseignante n'est pas surprise.

Bilan pour les CM2 :

Le travail engagé dans la résolution de problèmes porte ses fruits sur cette cohorte puisqu'il y a 80% de réussite. Les techniques et stratégies de calcul mental ne semblent pas encore ancrées en ce début de CM2. En français, il en est de même pour la lecture à voix haute et pour les notions de grammaire (nature et fonction).

- Projets de l'école et de classes pour l'année à venir

Ecole et Cinéma

Le cinéma participe à la construction du parcours artistique et culturel de l'élève.

Les objectifs de ce dispositif :

- > inciter les élèves à appréhender le cinéma comme lieu de découvertes culturelles
- > susciter la curiosité et leur intérêt pour des œuvres de qualité, films contemporains ou du patrimoine, éduquer le regard

Nous nous déplacerons donc au cinéma de Sillé le Guillaume. Les élèves de cycles 2 assisteront à 3 séances, les élèves de maternelle auront 2 séances.

Une séance coûte 2.50 euros / élève / séance. Ces séances seront financées par la coopérative scolaire. Jusqu'à cette année l'école ne demandait pas de participation.

La mairie a accepté de prendre en charge l'ensemble des transports en car (à titre indicatif l'année dernière c'était 99 euros un aller-retour).

Piscine

Le cycle piscine prend fin demain. Le cycle était composé de 6 séances.

Nous avons toujours eu assez d'accompagnateurs agréés ou non. Les élèves de GS au CE2 (41 élèves) ont pu avoir 55min dans l'eau par séance.

Nous aurons besoin de parents accompagnateurs et agréés pour l'an prochain.

Nettoyons la nature

Demain, vendredi 17 octobre, l'ensemble des élèves de l'école iront dans le village pour ramasser les déchets. Ce projet est en lien avec le thème de l'année : « Explorons et protégeons le milieu marin et la nature. »

Bibliothèque

Chaque classe s'est déjà rendue au moins 1 fois à la bibliothèque du village depuis la rentrée. La classe de CM s'y rend une fois par semaine.

Ces sorties à la bibliothèque sont importantes pour les élèves pour leur donner le goût de la lecture, leur donner accès à différentes formes de lecture et inviter les familles à y retourner.

La semaine de la maternelle

Du 25 au 29 novembre, l'école maternelle est mise en avant. Les parents seront sollicités pour encadrer des ateliers.

Le cycle musique

Une intervenante musique interviendra dans l'école pour 13 séances pour toutes les classes du 5 novembre jusqu'aux vacances de février. Une restitution est prévue le mardi 4 février entre 16h et 16h30 à la salle des fêtes de Rouez. Les parents, grands-parents, les personnes âgées et la MAM du village seront invités à assister au spectacle des enfants. Nous rappelons que l'horaire est choisi pour pouvoir avoir tous les enfants, c'est une manière de clore le travail de 13 semaines.

Le Prix des lecteurs en collaboration avec la bibliothèque du village.

L'école organise en lien avec la bibliothèque un prix littéraire. Une sélection de livres a été choisie pour chaque cycle et niveau. Le principe est le suivant : les élèves vont ramener des livres à la maison. Les parents devront les lire aux élèves de maternelle, les autres élèves de cycles 2 et 3 pourront les lire. Il faudra faire un retour sur un cahier avec un petit résumé et illustration. Les livres tourneront dans chaque famille. A la fin de l'année, les élèves voteront pour leur livre préféré. Ce vote se déroulera à la bibliothèque et les cahiers de lecteur des élèves resteront là-bas. Les livres élus par les élèves seront exposés dans la bibliothèque.

Voyage scolaire aux Sables d'Olonne en lien avec le Vendée Globe

Ce sont 38 élèves du CE1 au CM2 qui passeront 3 jours aux Sables d'Olonne. 2 familles n'ont pas souhaité que leurs enfants partent, ils seront alors pris en charge par Mme Chaumont les deux jours. Ce seront Mme Luzu et Mme Luzu-Dufourd qui partiront. Elles seront accompagnées par 4 parents choisis selon des compétences bien définies. Mme Feurprier prendra les CP de Mme Luzu le jeudi, ils iront dans la classe de Mme Chaumont le vendredi.

Cycle vélo pour l'ensemble des élèves

En période 5 (mai-juin), l'ensemble des élèves de l'école s'exercera au vélo. Les élèves de cycles 1 et 2 s'entraîneront sur les cours de l'école. Les CE2 pourront rouler sur le chemin de randonnée. La classe de CM pourra quant à elle faire une sortie sur route. Actuellement, nous avons 3 parents agréés pouvant accompagner les élèves sur la route. Si vous êtes intéressés pour passer l'agrément, n'hésitez pas à en parler aux enseignantes de l'école.

Projet avec la MAM du village

Les élèves de CM, tous les vendredis vont lire une histoire aux enfants de la MAM.

Les rencontres sportives

Les classes de GS/CE1, CP/CE2 et CM participeront à la rencontre enduro qui se déroule en général en janvier ou février.

La classe de CM se rendra également dans la forêt de Sillé pour une rencontre orientation.

Mme Luzu-Dufourd se rend tous les vendredis après-midis à la MAM, deux élèves lisent un livre aux enfants.

L'équipe enseignante a également d'autres projets mais nous attendons encore des retours de certaines demandes. Nous vous tiendrons au courant.

2) Fonctionnement de l'école

- **Vote du règlement intérieur**

Nombre de votants : 10

Pour : 10

- **Coopérative scolaire**

Nous avons commencé l'année avec 1656,65 euros.

Nous avons dépensé :

- 7 euros : logiciel comptabilité
- 202.10 euros : affiliation OCCE
- 23.50 : assurance
- 698.66 euros : fabrication du jus de pomme
- 59.00 euros : abonnement le petit quotidien

Nous avons récolté

- 907 euros : participation volontaire des familles
- 496 euros : vente de jus de pommes

Manifestations prévues en faveur de la coopérative scolaire :

- Vente du jus de pommes

- La glandée
- Festival du livre : du 25 novembre au 6 décembre (don en livres)
- Les photos scolaires : jeudi 27 mars 2025
- La benne à papier : 3 jours dans la cour de l'école fin janvier

– **Résultats des élections des représentants de parents**

Résultats des élections : 116 inscrits, 62 votants, vote uniquement par correspondance. 55 suffrages exprimés et 7 bulletins blancs ou nuls. Taux de participation : 53.45 %.

Sont élus : M. Dubois, Mme Hamon, Mme Rossignol, Mme Vassillière, Mme Besnard, Mme Henner.

– **Bilan des exercices de sécurité**

Un exercice incendie a été effectué le jeudi 26 septembre 2024. L'exercice s'est bien déroulé. Un exercice PPMS se déroulera au cours du mois de novembre.

– **Lien avec la mairie**

Questions de l'équipe enseignante pour la mairie :

- Concernant le cycle piscine, serait-il envisageable d'avoir un cycle pour les CM ? Cela reviendrait à ajouter une vingtaine d'élèves en plus pour les entrées et un deuxième car ...
- Concernant le bac à sable : serait-il possible de trouver, de fabriquer une bâche pour fermant réellement le bac à sable car nous retrouvons fréquemment des excréments de chats ?
- Toilettes des CE1 : serait-il possible de changer la serrure afin de pouvoir l'ouvrir de l'extérieur car des élèves se sont déjà retrouvés bloqués dedans ?

3) Relation avec les parents et les partenaires de l'école

Merci aux parents qui ont accompagné pendant le cycle piscine.

Questions éventuelles des parents : pas de questions

➔ **Boite mail pour les RPE ?**

Prochain conseil d'école : jeudi 6 mars 2025 à 18h30

Les questions devront parvenir à l'équipe enseignante avant le jeudi 27 février.